Les représentant.es élu.es des personnels

d’enseignement et d’éducation

Collège des Ormeaux

35 000 Rennes

Fait à Rennes, le 22/01/2024

A l’attention de

M. le DASEN d’Ille et Vilaine

*Objet : Préparation de la rentrée 2024 – Ventilation de DGH*

Monsieur le Dasen d’Ille-et-Vilaine,

Avant toute chose, les personnels d’enseignement et d’éducation du collège les Ormeaux tiennent à vous adresser leurs meilleurs vœux pour cette année 2024. Nous espérons qu’elle sera l’occasion d’une vraie revalorisation de nos métiers et des conditions d’apprentissage des élèves.   
A ces fins, nous nous permettons de renouveler notre demande d’audience, formulée une première fois le 08 janvier dernier.

Par ailleurs, étant réuni.e.s en conseil pédagogique ce midi, nous avons pu exprimer notre refus de mettre en place des groupes de niveau pour deux raisons :

* La première tient à la forme et au fait qu’en tant que fonctionnaires éthiques et responsables, nous ne pouvons nous baser uniquement sur les paroles d’un ministre pour préparer la rentrée 2024. Le décalage avec la réalité est souvent significatif. Par exemple, pour le doublement des heures d’E.M.C. ou le théâtre qui sont annoncés par le président, nous ne voyons pas le financement dans les DGH. Nous devons nous fonder sur des textes réglementaires.
* La seconde tient au fond, et notamment aux conséquences sur le sentiment de compétence, sur l’estime de soi, sur le climat scolaire et sur les relations avec la communauté éducative. Ces conséquences seraient largement défavorables si l’on se base sur les conclusions d’études scientifiques. Dans notre établissement où nous nous efforçons de développer l’inclusion (élèves déficients visuels, UPE2A, élèves à besoins particuliers), il nous apparaît inconcevable d’aller dans le sens inverse aujourd’hui.

Dans le cas où il nous serait demandé d’appliquer strictement ces mesures, les personnels ont explicitement indiqué qu’il ne leur serait plus possible d’assumer diverses missions, telles que celle de professeur.e principal.e, tuteur.rice de stagiaire et autres...

Dans l’attente de votre réponse, nous vous prions de croire, monsieur le DASEN d’Ille-et-Vilaine, en notre profond attachement au service public d’éducation.